

Journée des entraîneurs de clubs

INJEP - Marly le Roi - Samedi 28 janvier 2006



FICHE D'INSCRIPTION

Votre identité

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Téléphone _____

N° de licence obligatoire _____

Club _____

Votre séjour

Pour vous inscrire à la journée, vous devez impérativement cocher les cases correspondantes à votre choix (les conditions de prise en charge sont décrites en bas de page) :

Prise en charge Je suis pris en charge par la FFSA OUI

NON

Hébergement et restauration à l'INJEP Repas vendredi soir
Nuit de vendredi à samedi + petit déjeuner
Repas samedi midi
(coût sans prise en charge : 30 euros)

OU

Restauration à l'INJEP Repas samedi midi
(coût sans prise en charge : 16 euros)

Montant total de votre séjour

(à régler à l'inscription par vous ou votre club)

Signature

Signature

La FFSA prend en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration d'un entraîneur :

- par club classé dans les 100 premiers clubs français au classement général des clubs 2005,
- ou par club ayant eu un bateau classé dans les 12 premiers à un championnat de France en 2005.

Les conditions de prise en charge pour ces entraîneurs sont les suivantes :

- frais de déplacement pris en charge à 0,11 €/km pour le trajet aller et retour entre le club et Marly le Roi,
- hébergement à l'INJEP pris en charge pour les entraîneurs dont le club est situé à plus de 200 km, dans la limite des places disponibles (en cas de non disponibilité à l'INJEP, un forfait de 30 € sera accordé).

Cette fiche est à retourner à la FFSA avant le mardi 10 janvier 2006
accompagnée éventuellement d'un règlement par chèque libellé à l'ordre de la FFSA

FFSA - 17 bd de la Marne - 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tel : 01 45 14 26 40 - Fax : 01 48 75 78 75